

# faramans

photo René DIARD.



## SECTION U. M. A. C.

En l'année 1920 cette Association d'Anciens Combattants de la grande guerre de 1914-1918, avec son Président et Maire Joseph SERVOZ débuta dans une atmosphère d'amitié et de compréhension que les souffrances de la guerre avaient scellées. Il y a eu l'inauguration de notre monument aux Morts qui perpétue le souvenir de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie. Il s'est établit par la suite des relations amicales avec les sections de PAJAY et PENOL. Au fil des années succéderont à Monsieur Joseph SERVOZ comme Présidents : Monsieur Charles GILLOZ et Jullien GREGOIRE. Aujourd'hui ceux de 1939 - 1945, d'Indochine et d'Algérie sont venus se joindre aux Anciens de 14-18 et participent chaque année au traditionnel banquet. Le 8 mai et le 11 novembre, avec le corps enseignant, M. le Curé, la Municipalité, nous commémorons ensemble dans une fraternelle amitié le souvenir de ceux qui sont morts pour nous.

Le Président : BOURDAT Claudio.

## ASSOCIATION D'AIDE FAMILIALE BIEVRE-BURETTE

Siège Social : Mairie de FARAMANS.

Voilà deux ans et demi que notre association intercommunal d'aide à domicile en milieu rural fonctionne.

Brigitte PLATIERE, notre aide, sillonne les routes des sept villages pour apporter aide et réconfort par son sourire et sa compétence, à toutes les fa-

milles qui ont besoin d'elle. Brigitte est au service de tous, son rôle est d'aider, de secourir la famille ou la personne en difficulté. Elle est présente dans les familles de 8 h à 17 h 30. Depuis la création de l'association, plus d'une cinquantaine de foyers ont profité du service de la travailleuse familiale. Pour la bonne organisation du travail, dans chaque village un foyer responsable centralise les demandes.

Pour FARAMANS	:	M <sup>me</sup> RICHARD Pierre
PAJAY	:	M <sup>me</sup> MEYNIER Antonin
MARCILLOLES	:	M. CHARPENTIER Joseph
SARDIEU	:	M <sup>me</sup> BOUVIER-RAMBAUD
BALBINS	:	M <sup>me</sup> VEYRON Maurice
ORNACIEUX	:	M <sup>me</sup> GOUBET Gabriel
PENOL	:	M <sup>me</sup> PIERRY

Plusieurs prix de journées sont fixés par l'association, les familles donnent suivant leurs possibilités. Un certain nombre de famille est pris en charge soit par la Caisse de Sécurité Sociale soit la Caisse d'Allocation Familiale. Pour les autres, l'association assure le salaire et les charges sociales par divers moyens : télés, vente de calendriers, aide des municipalités.

Au sein de l'association se crée une certaine relation d'amitié et si les familles se sentent soutenues et aidées, un peu plus de chaleur humaine passera dans nos villages.

Le Président : BOURDAT Alain.

MENUISERIE DE BATIMENT

J. LAURENT

FARAMANS

Téléphone : (74) 20.24.97

## CLUB SPORTIF

Comme chaque commune, Faramans se devait de posséder elle aussi son équipe de football.

C'est grâce à l'initiative de quelques fervents du ballon rond que le C.S.F. (Club Sportif de Faramans) vit le jour courant 1968.

Pour le côté matériel un sérieux appui fut donné par la Municipalité, un terrain fut mis à la disposition des joueurs, aménagements des abords, drainage, abri, vestiaire, subvention. Une fois ce problème résolu, il fallut penser au côté joueurs et ceci fut pas le plus mince travail. Tous étaient pleins de bonnes intentions, mais aucun d'eux (hormis une ou deux exceptions) n'avait encore vraiment disputé une rencontre de football. Nous avons tous dans notre enfance tapé dans un ballon, mais disputer un match officiel la partie dure 90 minutes...

Après quelques entraînements hasardeux, quelques rencontres amicales puis la venue au sein de l'équipe de quelques vieux joueurs qui avaient déjà tâté du ballon dans les sociétés voisines (une occasion de ressortir les crampons), le C.S.F. s'engageait en championnat. Ce fut tout d'abord un démarcage timide avec des hauts et des bas, des victoires, des défaites, mais l'ardeur de jouer et de gagner l'emporta très vite. Une équipe se confirmait, et surtout une équipe de copains.

Pas à pas le C.S.F. grimpait les échelons : 1971 finaliste 3<sup>e</sup> série — 1974 finaliste 2<sup>e</sup> série — actuellement en 1<sup>e</sup> série ; pour sa 3<sup>e</sup> année dans cette poule va-t-il gravir un nouvel échelon ? lui qui bouge tous les 3 ans. Mais la saison est encore longue...

Afin de disputer des rencontres nocturnes, ainsi que pour permettre aux joueurs de s'entraîner, la municipalité a fait installer courant 1974 un magnifique éclairage doté de 18 projecteurs. Cette dernière vient également de faire l'achat d'une main courante en ciment et métal, main courante qui deviendra indispensable, pour des raisons de sécurité.

Depuis deux années fonctionne également une école de football. Cette dernière compte actuellement une quinzaine de scolaires tous plus assidus les uns que les autres et qui chaque mercredi suivent les conseils d'un ciné, qui veut bien leur consacrer un peu de son temps. (Une pépinière à ne pas négliger car c'est d'elle que viendra la relève).

Pour terminer, un souhait : et si ces demoiselles nous faisaient un jour la surprise de créer elles aussi leur équipe.

Le Responsable :  
DURIEUX Daniel.

## A. C. C. A.

La saison 76 va se terminer. Comme toujours il y a des chasseurs satisfaits et d'autres mécontents. Après une petite enquête nous avons constaté que la saison a été bonne. Malgré la sécheresse les couvées de faisans ont bien réussi, ceci grâce aux nombreux points d'eau que quelques volontaires ont bien voulu entretenir. Quant aux lièvres, les résultats ont été satisfaisants. Les lâchers effectués pour cette saison sont les suivants :

- Lâchers de reproduction : 27 lièvres, 15 faisans, 26 lapins.
- 200 faisans de tir (lâchés en deux fois)

Pour cette année 82 cartes ont été délivrées y compris les cartes demi-strangères et étrangères.

Nous chassons sur environ 700 ha, regroupant bois, plaine, prairies et marais.

Nous espérons que la saison prochaine sera encore meilleure si chacun apporte sa collaboration (Réunion de juillet 1976 : 11 chasseurs).

Un deuxième Garde Fédéral a été nommé dans notre région afin d'augmenter la surveillance. Nous lui souhaitons la bienvenue en espérant que sa collaboration sera efficace.

Le Président : BOURDAT Pierre.

## SOCIETE "LA TRUITE DES EYDOCHES"

La rivière "Les Eydoches", qui a donné le nom à cette société, est dotée d'une eau claire aux qualités remarquables qui conviennent parfaitement aux truites : L'eau des Eydoches ne gèle pas, la température se maintient sensiblement en toutes saisons aux environs de 10°. Pour 1976, 225 cartes ont été délivrées contre 200 en 75. L'alevinage a été le suivant :

- 750 truites Fario (portion).
- 5000 alevins truite Fario.
- 5000 œufs embryonnés de truites Fario, en boîtes Vibe.
- 50 kg de truites Arc-en-Ciel (portion).

Notre société est affiliée à l'Union des Pêcheurs. La surveillance est assurée par le Garde MESONNA de la Brigade de GRENOBLE.

Voilà de quoi régaler tous les pêcheurs, en espérant que petit poisson deviendra grand.

Le Président : MARTIN Marcel.

## CARRELAGE

## REVÊTEMENT



**Edouard ZAMPIERI**

ARTISAN



FARAMANS - Les Millières - Tél. 40,

## COOPERATIVE SCOLAIRE

Grâce au dévouement efficace d'une sympathique équipe et à la coopération des instituteurs et de nombreux parents, cette société a permis à l'école d'acquérir un matériel audio-visuel très apprécié.

Chaque année, elle offre aux enfants des friandises à Noël et des livres lors de la remise des prix.

Au mois de juin, elle organise la Fête des Ecoles qui connaît son habituel succès et le voyage scolaire auquel plus de 120 personnes participent (petits et grands).

Souhaitons que ces bons résultats se poursuivent dans les prochaines années.

Le Président :  
**BOUVIER Daniel.**

## ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE ET D'ENTRAIDE

Presque toutes les faramantaises de la "belle époque" sont allées à l'école des sœurs.

Le bâtiment de notre actuelle salle des Fêtes appartenait d'ors aux Religieuses de Saint Vallier.

Les deux salles de classes occupaient l'emplacement de la salle de spectacle que tous les faramantais connaissent bien.

La maison attenante, actuellement louée, était le couvent où logeaient les sœurs.

La scène théâtrale, beaucoup plus récente, fut construite par les jeunes de FARAMANS après la guerre de 39-45.

Elle fut le lieu de réunions des jeunes de cette époque : Société de Gymnastique, Société de Musique et Société Théâtrale.

Ce fut une nouvelle "Belle Epoque" où jeunes gens et jeunes filles rivalisaient pour organiser des spectacles qui eurent en ces temps, déjà anciens, un immense succès.

Actuellement notre salle des fêtes est la propriété de l'Association d'Education Populaire et d'En-

traide de FARAMANS qui fut fondée vers 1960 et qui acheta tous ces bâtiments aux Religieuses de SAINT VALLIER.

Ces bâtiments très anciens demandaient des réparations urgentes. L'Association les a fait exécuter :

— bâtiment d'habitation : réparation complète de la toiture, remplacement de toute la zinguerie. A l'intérieur réfection partielle des souches de cheminées et de certaines boiseries en mauvais état.

— salle des fêtes : il a fallu également, afin de la maintenir en état de service, faire les rectifications et installations légalement imposées par le Service de Sécurité mais cette salle est vétuste et d'importantes réparations sont nécessaires.

L'Association ne pouvant faire face aux nouvelles dépenses qui s'imposent a décidé en collaboration et en accord avec la municipalité de FARAMANS de louer cette salle à la Commune avec bail à long terme, afin que celle-ci puisse faire effectuer les travaux de réparations et d'aménagement nécessaires.

Nous aurons ainsi une salle rénovée qui comme par le passé restera à la disposition et au service de tous.

Le Président :  
**BOURDAT Albert.**

Par leurs activités ces sociétés locales animent la vie de la commune et apportent un peu de détente aux habitants. Afin de mieux les connaître chaque Président nous en a rappelé l'historique. Nous les remercions pour leur collaboration.

Deux précisions :

1° — Le District de la Côte Saint André a inscrit une somme de 150.000 F pour la création d'un plan d'eau au Marais de FARAMANS. Espérons pour le plus grand plaisir des pêcheurs que cette réalisation verra le jour en 1978.

2° — À compter du 1-1-77 la commune sera locataire pour 30 ans du bâtiment de l'A.E.P. Les travaux de réfection de la salle des fêtes commencent au printemps. Une somme de 60.000 F a été inscrite au budget supplémentaire de 1975. Une subvention départementale sera sollicitée.

Le Maire : **DREVON Gilbert.**